

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 22 septembre 2020

Délibération n° 2020 – 22/09/2020 – 14

Offre de formation rentrée 2020
Demandes de modifications des fiches filières

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 14 septembre 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 18 Membres représentés : 7 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les demandes de modifications des fiches filières transmises par les composantes pour la rentrée 2020.**

Dijon, le 23 septembre 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Demandes de modifications des modalités du contrôle des connaissances

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

UE ENGAGEMENT CULTUREL ET SOLIDAIRE

Avis CFVU du 14/09/2020 : Favorable à l'unanimité

L'UE transversale « Engagement culturel et solidaire des étudiant » vise à valoriser l'engagement citoyen des étudiants dans le soutien de personnes plus vulnérables (notamment en situation de handicap) et dans le champ de l'appropriation des œuvres de la culture (scientifique ou artistique) à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé sur l'ensemble de l'année universitaire.
- L'UE compte pour 5 ECTS et sa validation compte pour le second semestre seulement.
- Elle est validée si :
 1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
 2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite. Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 7 modules suivants :

1. Module « découverte culturelle » avec l'association AFEV

accompagnement d'un jeune issu de catégorie socio-professionnelle défavorisée de 40 h minimum à 60 h maximum afin de lui faire découvrir les opportunités culturelles et personnelles auxquelles il n'a généralement pas accès
Intervenants durant la formation : formateurs associatifs
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)
Correspondante à l'AFEV : laurie.fournel@afev.org

2. Module « Projets créatifs et solidaires » avec l'association Itinéraires Singuliers

- Découverte d'un lieu particulier au cœur du Centre Hospitalier La Chartreuse : l'Hostellerie, installée dans une marge verdoyante et artistique, pour accueillir des personnes en situation de handicap ou pas.
- Les étudiants interviendront en doublon avec une salariée ou un bénévole et auront pour rôle principal d'accueillir des visiteurs, d'encadrer des visites guidées ou des ateliers, etc ...
- Le but est d'accompagner les étudiants à changer de vision ou de perspective sur la société, les marges, l'art et l'écart, mais aussi de leur permettre de travailler la prise de parole, l'oralité, la gestion de groupe, etc.
L'engagement étudiant représentera 40 h minimum, réparties sur les week-ends (samedi et dimanche de 13h30 à 17h30).
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

3. Module « Participation culturelle » dans un service du Pôle Culture de l'université

Formation dans un service du Pôle Culture de l'Université (*atheneum*, Mission Culture Scientifique) afin de participer au montage des activités culturelles. L'activité représentera au minimum 60 h annuelles au sein du service.
- participation à la conception et à l'animation de manifestations culturelles sur le campus (par exemple café culturel)
- contribution à l'organisation d'événements et au travail de communication en lien avec les personnels du service
- médiation en direction du patrimoine artistique et scientifique de l'uB et expositions temporaires de l'*atheneum*.
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

4. Module « Handicitoyen » avec la **Mission Handicap de l'université**

Accompagner des étudiants en situation de handicap (prise de note, secrétariat, lecteur, accompagnement sportif, binôme de travail, participation au cours dédié du SUAPS...). Ce module d'UET récompense l'engagement au cours de leurs études des étudiants désireux d'aider d'autres étudiants de leur promotion qui se trouvent en situation de handicap (handicap physique, sensoriel, trouble *dys*-). La reconnaissance de cette UET est compatible avec une activité au sein de la Mission handicap de l'université.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

Contact à la mission handicap : nadia.ardoin@u-bourgogne.fr

5. Module « accueil de loisir pour enfants en situation de handicap » avec le **PEP BFC**

Accompagnement d'enfants de 3 à 12 ans sur un ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de Dijon ou métropole à raison d'une semaine sur une période de vacances scolaires ou de 7 mercredis après-midi sur temps scolaire. L'accompagnement est individualisé dans une organisation collective, sous l'autorité de la direction, en lien avec l'équipe pédagogique de l'ALSH et le projet d'accueil, pour tout type de handicap : auditif, visuel, moteur, intellectuel.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

5. Module « handicap » avec l'**Association des Paralysés de France (APF)**...

60 h minimum dans l'année. Formation assurée par l'APF pour ensuite participer aux activités suivantes :

- aider et accompagner les adhérents de l'APF à participer aux activités d'animation proposées en soutenant les groupes dans leurs différentes activités culturelles, sorties, loisirs... dans le but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap
- assurer un soutien opérationnel au développement de la vie associative en lien avec la direction et les salariés de l'APF
- aider au développement et à l'animation du réseau internet de l'APF 21 (blog, Facebook) ou accompagner les adhérents dans leurs activités numériques (information et formation).

Ces différentes missions peuvent être dissociées en fonction des compétences et de l'intérêt des étudiants pour ces tâches.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

6. Module « Education à l'environnement et au développement durable » avec l'**association GnuB (Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne)**

Formation au montage d'activités scientifiques, pédagogiques et culturelles en lien avec l'environnement et le développement durable du campus. L'activité représente au minimum 60 h annuelles au sein de l'association. <https://www.asso-gnub.fr/actualites/>.

Les étudiant-e-s assureront un soutien au développement des activités de l'association sur le campus en contribuant à l'organisation d'événements et au travail de communication liés aux initiatives environnementales (verger conservatoire, parcours botanique, protection de la biodiversité etc.) auprès des usagers du campus et de tout public.

Le public visé inclut les personnes avec des besoins spécifiques (par exemple, création de jardins partagés, des senteurs, Arts et Soins ou événements thématiques à inventer, etc.).

(responsable : Beryl Laitung - beryl.laitung@u-bourgogne.fr)

7. Module « culture scientifique » avec la **Société Astronomique de Bourgogne (SAB)**

Aide à l'organisation d'événements publics et au montage de projets (animations pour le public, *Nuit des Etoiles*, « Parc de Ciel Etoilé », aide à la création d'un lieu de culture scientifique à Dijon)

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

UE ENGAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

Avis CFVU du 14/09/2020 : Favorable à l'unanimité

L'UE transversale « **Engagement étudiant - accompagnement et pédagogie** » vise à valoriser l'**engagement citoyen des étudiants auprès d'élèves ou d'autres étudiants** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. **L'un de ses modules porte sur l'accompagnement de personnes en difficulté (avec l'association SOS amitié)**. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire**.
- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement**.
- Elle est validée si :
 1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
 2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite. Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 6 modules suivants :

1. Module « accompagnement scolaire individuel » avec l'association AFEV

accompagnement scolaire à domicile de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

finalités du dispositif : favoriser la réussite de tous, lutter contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale...

Intervenants durant la formation : formateurs associatifs

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

2. Module « accompagnement scolaire de groupe » avec l'association PEP BFC

Accompagnement de groupes d'enfants du CP au CM2 (8 à 10 enfants), au côté d'équipes d'enseignants ou d'intervenants formés à raison de 42 heures. Les objectifs sont les suivants : aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir, élargir les centres d'intérêt des enfants, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles et sociales, valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

3. Module « parcours d'excellence » avec le Rectorat d'académie

- tutorat personnalisé 2h tous les 15 jours (novembre-mai) dans un établissement du second degré, soit de 24 h à 35 h réalisées par l'étudiant avec des jeunes lycéens (essentiellement de niveau seconde) participant aux parcours d'excellence pour consolider les méthodes d'apprentissage des lycéens, leur proposer des visites culturelles afin de renforcer leur culture générale.

Encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence ou conseiller principal d'orientation.

(responsable : Hélène Tourard - helene.tourard@u-bourgogne.fr)

4. Module « accueil des étudiants étrangers » avec **l'association ESN InsiDijon (International Exchange Erasmus Student Network)**, pour un engagement d'au moins 60 h dans l'année

- Favoriser l'accueil, l'inclusion et l'accompagnement des étudiants internationaux.
- Faire la promotion de la culture bourguignonne et française.
- Favoriser l'engagement des étudiants internationaux dans le tissu local.
- Faire la promotion de la mobilité internationale.

Site web : www.dijon.ixesn.fr ; Contact : insidijon@ixesn.fr
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

5. Module « accompagnement et tutorat annuel » au sein de **l'université de Bourgogne**

Ce module vise à récompenser l'encadrement de petits groupes d'étudiants (3 ou 4 maximum) de niveau inférieur au sien (L1 essentiellement) pour les aider dans l'organisation de leur travail et la réalisation de travaux universitaires. **Le module n'est donc pas ouvert aux étudiants de L1.** L'accompagnement, sous la supervision d'un enseignant de sa discipline, devra se poursuivre durant toute de l'année universitaire et durer entre 40 et 60 heures, mais **sera attendu essentiellement en début d'année en raison des conséquences de la crise du COVID-19.** Une production commune au tuteur et à son groupe d'étudiant, destinée au grand public, serait appréciée pour clore cette UE en plus de l'évaluation de l'étudiant tuteur. **Attention cet engagement étudiant est bénévole et n'est pas compatible avec un tutorat rémunéré au sein de votre UFR.**

(le responsable enseignant sera un enseignant volontaire au sein de votre discipline)

(responsable général : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

6. Module « écoute des personnes en difficulté » avec **l'association SOS Amitié**

Attention ce module demande un engagement certain, puisqu'il s'agit de répondre par téléphone à des personnes en souffrance ou difficulté personnelle. Ce module est de loin le plus difficile au sein de l'UE, il n'est donc accessible aux étudiants qu'à partir de la L3, mais il est extrêmement formateur, par exemple pour des étudiants en psychologie. Il comprend une formation à l'écoute assurée par l'association (6 séances de 3 h ou plus, environ 20 h) ; elle est complétée formation pratique en alternance : double écoute et débriefing avec une personne déjà formée soit 28 h au total, plus les heures d'écoute soit au total environ 80 h dans l'année

Engagements de l'étudiant en contrepartie :

- 8 à 12 h par d'écoute par mois, sans avoir à assurer les écoutes de nuit, plus délicates à mener.
- obligation d'être présent dans un groupe de partage ou supervision une fois dans le mois (1 h 30 à 2 h)
- chaque étudiant aura un tuteur au sein de l'association (en lien avec l'enseignant de l'université responsable de ce module)

(responsable : Anne Masselin-Dubois - anne.masselin-dubois@u-bourgogne.fr)